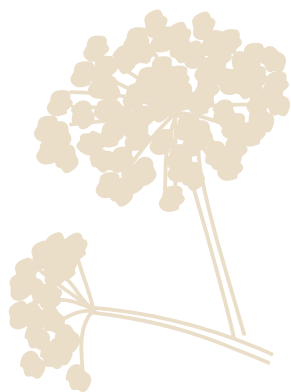


BERCE DU CAUCASE

HERACLEUM MANTEGAZZIANUM

RISQUES DE CONFUSIONS POSSIBLES



Berce commune (*Heracleum sphondylium*)

La berce commune ne dépasse pas 2 m. Les tiges, pétioles et folioles portent des poils blancs, rêches et n'ont pas de tâches. Les ombelles possèdent 15 à 30 rayons. La berce commune n'est pas dangereuse. Elle est assez petite jusqu'à 2 m alors que la berce du Caucase fait de 3 à 4 m par conséquent si la plante est bien plus grande que vous, c'est de la berce du Caucase !

LE SAVIEZ-VOUS ?

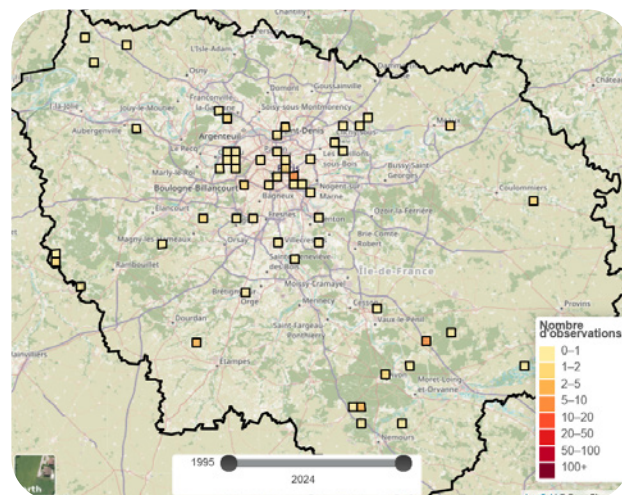


- **Origine géographique :**
Caucase.
- **Mode d'introduction :**
qualités ornementales (espèce d'ornement des jardins).
- **Caractéristiques environnementales (lieu de vie, etc.) :**
à l'ombre, sol humide riche en matière organique.

Carte de répartition

Pour consulter la carte :
site : [geonature](https://www.geonature.fr)

Informations complètes sur l'espèce :
site : cbnbp.mnhn.fr



Pour aller encore plus loin

Réglementation

Espèce inscrite sur la liste de l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Pour plus d'informations : [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

Documentaires et retours d'expériences :

[Berce du caucase / gestion heracleum](#)

